

Déclaration du SNUipp-FSU pour la CAPD du 28 janvier 2014



Les chantiers métiers qui se sont ouverts au ministère ne nous semblent pas répondre aux enjeux réels de la profession, ou seulement à la marge. Nous ne nions pas qu'il y ait quelques avancées, mais elles restent très ciblées à certaines catégories : en effet, **le chantier professeur des écoles** ne propose rien de conséquent en termes de revalorisation salariale, de temps de travail ou encore de formation continue pour l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré.

Quant aux **mesures catégorielles**, elles sont très limitées. Certaines catégories sont, en outre, totalement oubliées, comme **les formateurs TICE**. Alors que les TICE sont appelées à prendre plus de place à l'école, alors que les MATUIC sont et seront davantage sollicités, il est nécessaire que leur fonction soit reconnue, revalorisée et que leur organisation en terme de travail soit revue, laissant plus de temps pour l'accompagnement du terrain et pour la veille technique et pédagogique, ainsi que pour l'autoformation, en diminuant la charge de travail administratif. Une prise en compte des compétences acquises par leur fonction, à travers une VAE doit être proposée.

Concernant les **directeurs et directrices**, les décharges en temps de travail changent à la marge. Les mesures concernant les indemnités et l'aide administrative restent insuffisantes. Les directrices et directeurs de petites écoles sont les plus mis à l'écart de ces évolutions. La simplification administrative annoncée est indispensable, elle doit devenir concrètement une réalité. Nous demandons donc à ce titre qu'un groupe de travail puisse se réunir au niveau départemental sur cette question, comme le préconise le ministère. Cette simplification doit commencer à être effective dès la rentrée 2014. Nous rappelons également notre opposition à tout profilage de poste pour les directions, considérant, dans une logique inverse, que s'il existe des postes spécifiques, les directeurs nommés doivent pouvoir bénéficier d'une formation particulière pour cela. Pour nous, il est hors de question d'envisager la possibilité d'une hiérarchie intermédiaire, liée à la fonction de direction. Dans cette logique, la création d'un nouveau grade (le GRAF) ne répond pas non plus à la nécessaire revalorisation de tous les directeurs et directrice, et plus largement de tous les PE.

Concernant les enseignants des RASED, nous nous satisfaisons de ce que leur rôle auprès des élèves soit réaffirmé, cette affirmation doit se traduire dans les faits par une re-création de postes, notamment des maîtres G bien sûr, mais aussi de maîtres E et de psychologues, ainsi que par des départs en formation correspondant à ces spécialités.

Les PEMF ont eux aussi obtenu une clarification de leur mission, mais pas d'améliorations en terme de décharge ou d'indemnités. Leur rémunération devrait correspondre à leur fonction, et non pas à leur mission. Un recrutement d'ampleur doit là aussi être lancé, afin de répondre aux besoins en terme de formation initiale notamment.

Les Conseillers pédagogiques se voient revalorisés, mais là encore nous nous opposons au GRAF qui entraînera la division et ne bénéficiera qu'à un nombre très limité de personnels. Leur mission première de formateur doit être clairement réaffirmée tant pour la Formation initiale en lien avec les ESPE que pour la Formation continue. Il est hors de question là encore d'envisager une hiérarchie intermédiaire liée à cette fonction. Par ailleurs l'affectation par liste d'aptitude doit prévaloir. Une clarification concernant leur temps de travail et réaffirmant leur appartenance au corps des PE est aussi nécessaire.

En conclusion, le SNUipp-FSU demande que les actuelles négociations sur le métier d'enseignant, tant mis à mal ces dernières années, débouchent sur des mesures vraiment conséquentes, et ne soient en aucun cas synonymes de régression. Nous y resterons vigilants. Il en va de l'avenir de l'école, et pas seulement des enseignants.